



# Les Entreprises publiques locales (Epl) dans le domaine de l'eau et de l'assainissement

Mars 2025



## Sommaire

1. La Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) .....	3
2. L'eau, un bien commun : comment les Epl interviennent pour une gestion publique durable ? .....	3
3. Contacts .....	6



## 1. La Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl)

Depuis sa création en 1956, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) est une association d'élus rassemblant les 13 000 élus de toute la France et de toutes les sensibilités politiques autour du choix qu'ils ont fait d'exercer leurs responsabilités locales en s'appuyant sur les 1 442 Entreprises publiques locales (Epl), sous forme de Sociétés d'économie mixte (Sem), de Sociétés publiques locales (Spl) et de Sociétés d'économie mixte à Opération unique (SemOp), détenues par leurs collectivités territoriales. La FedEpl s'inscrit dans une vision moderne et performante de l'action publique locale depuis plus de 60 ans. Elle est affiliée au réseau européen des 32 000 Entreprises publiques locales représenté par SGI Europe, organisme intersectoriel composé des employeurs de services publics et qui promeut les services d'intérêts généraux (SIG) en Europe.

Retrouvez plus d'informations sur [lesepl.fr](http://lesepl.fr) et sur nos réseaux sociaux :   

## 2. L'eau, un bien commun : comment les Epl interviennent pour une gestion publique durable ?

A la fois essentielle et fragile, l'eau est un bien commun vital pour la santé, pour les milieux naturels, pour la biodiversité et pour toutes nos activités au quotidien. Agir pour la protéger et optimiser sa gestion est une priorité reconnue à tous les niveaux politiques. Pénuries, inondations, risques de contamination, vétusté des infrastructures : autant d'enjeux qui interpellent les collectivités locales aujourd'hui.

Les élus locaux sont en première ligne pour assurer une gestion durable des ressources. Pour y répondre, plusieurs territoires ont choisi de s'appuyer sur les Epl, Sem, Spl comme SemOp. Elles sont actuellement au nombre de 49 à assurer la gestion des services publics d'eau et d'assainissement, aussi bien dans l'hexagone que dans les Outre-mer, dans les milieux urbains comme dans les milieux ruraux, en zone de montagne comme dans les zones littorales.

Outils de proximité au service de l'intérêt général, les Epl favorisent la coopération territoriale, primordiale pour garantir des services publics efficaces et durables, indispensables pour répondre aux besoins du secteur.

### La gestion publique d'un bien commun

**Présidées par des élus locaux, les Epl d'eau potable et d'assainissement garantissent la maîtrise publique du service.** En assurant la présidence et en participant au conseil d'administration de ces structures, les collectivités territoriales échangent régulièrement avec les experts techniques permettant de mettre leurs orientations politiques au cœur de l'action. Ces échanges sont aussi l'occasion pour la collectivité de s'imprégner des enjeux du métier et de prendre des décisions éclairées. C'est, notamment, le rôle de l'Epl de réaliser des études et de produire des chiffrages pour comparer l'impact des différentes approches possibles.



Le même principe s'applique lorsque l'on choisit de s'allier avec un opérateur privé, comme dans le cas des SemOp. L'association entre un opérateur et une collectivité territoriale entraîne une convergence des intérêts et favorise la coopération entre les parties prenantes en toute transparence.

À La Réunion, la Communauté Intercommunale du Nord de La Réunion (CINOR) et l'opérateur Runéo, filiale du groupe Véolia, se sont associés pour optimiser la production et la distribution d'eau potable à travers la **SemOp DIONE0**. Leur plan d'action repose sur un double engagement : moderniser et développer les infrastructures, notamment via le développement de la télérelève, tout en renforçant l'action sociale pour garantir l'accès à l'eau aux publics les plus fragiles.

### Optimiser l'action publique par la mutualisation

**En associant une ou plusieurs collectivités locales disposant de la compétence eau et assainissement, les Epl ont la capacité de porter des projets structurants pour les territoires.** La mutualisation des moyens permet d'avoir un effet levier suffisant pour rendre les services publics plus efficaces. Elle leur permet d'atteindre une taille critique nécessaire pour engager des actions d'envergure et inclure des territoires qui n'auraient pas l'ingénierie financière ou technique pour agir seuls. Cet atout est d'autant plus crucial en zone rurale.

La **Spl SEMERAP** assure depuis 1975 la production et la distribution d'eau potable pour 150 communes dans le Puy-de-Dôme. Ces collectivités de petite taille, réparties entre les zones de moyenne montagne et la plaine de la Limagne, mutualisent leurs compétences et ressources pour gérer un réseau de plus de 3 300 kilomètres et assurer un service public de qualité.

### Une gestion intégrée de l'eau

Si le cœur de métier de ces Epl est l'exploitation des services d'eau potable et d'assainissement, **elles sont aussi le bras armé des collectivités territoriales pour répondre aux défis du changement climatique et aux ambitions de la transition environnementale.** Les Epl d'aménagement hydrique régionales s'engagent depuis les années 1950 à un partage équitable entre tous les usages – eau potable, biodiversité, agriculture, industrie, tourisme etc. – dans des régions marquées par une forte tension sur la ressource et soumises aux événements extrêmes inhérents au changement climatique.

La **Sem Rives et Eaux du Sud-Ouest** (anciennement CACG), la **Sem BRL** dans la région Occitanie, la **Société du Canal de Provence** en Provence-Alpes-Côte d'Azur, ainsi que de la **Sem SAPHIR** à La Réunion œuvrent pour une gestion intégrée de l'eau.

**Il est, d'ailleurs, de plus en plus commun que des liens entre l'eau et l'énergie se tissent.** Ils se traduisent par le développement de projets de production d'énergies renouvelables afin de couvrir les besoins du service et de valoriser les déchets sur site.

La **Spl Confluence Seine Essonne** (91) est gestionnaire de deux stations d'épuration, qui produisent de l'énergie en valorisant les boues et en récupérant la chaleur fatale des eaux traitées. L'énergie produite chaque année, dont du biométhane, correspond à la consommation de 53 bus roulant au BioGNV.

**D'autres Epl, comme la Spl des eaux du Cébron dans les Deux-Sèvres, s'engagent auprès des agriculteurs pour préserver la qualité de l'eau** par le dispositif des Paiement pour Services Environnementaux (PSE). Avec le soutien de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et du département des Deux-Sèvres, le PSE reconnaît sous forme monétaire le service rendu par l'agriculture dans le maintien du paysage et dans la préservation de l'eau et de la biodiversité.

### Quelques chiffres sur les Epl du secteur

- 49 Epl dont :
  - 11 Sociétés d'économie mixte (Sem)
  - 19 Sociétés publiques locales (Spl)
  - 19 Sociétés d'économie mixte à Opération unique (SemOp)
- 2 504 salariés
- 105 millions d'euros de capital social
- 716 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel. Il est en hausse de 3,7% par an en moyenne pour un chiffre d'affaires médian de 7 millions d'euros.

*Chiffres au 1<sup>er</sup> juin 2024.*

### Quelques exemples d'Epl qui interviennent dans le domaine de l'eau et de l'assainissement

- [A Colmar, la gestion des eaux pluviales expliquée via un showroom](#)
- [Gestion de l'eau, les belles promesses du télélevé](#)
- [Une autre gestion des eaux pluviales est possible](#)
- ➔ [Découvrez d'autres exemples d'Epl et de projets dans l'eau et l'assainissement](#)



### 3. Contacts

#### **Contact presse**

Violaine Hacke, attachée de presse  
06 28 47 53 55 - [violainehacke@gmail.com](mailto:violainehacke@gmail.com)

#### **Contact FedEpl**

Cécile Consigny, chargée de communication et du digital  
01 53 32 22 07 - [c.consigny@lesepl.fr](mailto:c.consigny@lesepl.fr)